

## *Réflexion et méditation proposée par Mgr Pascal Wintzer pour le mardi 8 déc. 2020*

Il y a 55 ans, ce même jour, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de Marie, le Pape Paul VI et les évêques du monde entier, célébraient la clôture du Concile Vatican II. La manière dont le concile Vatican II a parlé de la Vierge Marie est un chemin qui nous est offert pour lui donner place dans notre vie de croyants, sa juste place, toute sa place.

A propos de la Vierge Marie, il y a ce que le Concile a fait et ce que le Concile n'a pas voulu faire.

Avant le concile, et dans ses premières séances, certains des évêques avaient exprimé le désir que l'Eglise, ou bien proclame un nouveau dogme à propos de Marie, ou bien ajoute un enseignement solennel à son sujet. Celui-ci aurait porté sur la co-médiation de Marie dans la Rédemption. Par-là, on aurait davantage souligné que Marie participe à l'œuvre de salut de son Fils. Il n'en a pas été ainsi.

De dogme, le Pape Pie XII avait proclamé, en 1950, celui de l'Assomption de Marie. Les évêques de Vatican II n'ont pas voulu qu'un nouvel enseignement soit donné. Pourtant Vatican II parle de la Vierge Marie, mais il le fait non pas dans un texte autonome, un texte séparé, mais dans le cadre d'un des textes majeurs du concile, la Constitution dogmatique sur l'Eglise, *Lumen Gentium*. Son dernier chapitre, porte sur la Vierge Marie, il a pour titre : « La bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, dans le mystère du Christ et de l'Eglise ».

A la fois l'insertion d'une parole sur Marie dans *Lumen Gentium*, et la formulation du titre, expriment les intentions des évêques : montrer la solidarité et la proximité entre Marie et l'Eglise. Marie n'est pas en dehors de l'Eglise, elle n'est pas non plus en dehors de l'humanité. Elle est plutôt cette femme qui est pour toutes les femmes, pour toute l'humanité, pour toute l'Eglise, le modèle du chemin que tous nous sommes appelés à prendre.

Dans ce texte, la Vierge Marie « est saluée comme un membre suréminent et absolument unique de l'Eglise, modèle et exemplaire admirables pour celle-ci dans la foi et dans la charité, objet de la part de l'Eglise catholique, instruite par l'Esprit-Saint, d'un sentiment filial de piété, comme il convient pour une mère très aimante. »

Par ces propos, Vatican II se montre fidèle à ce qu'avait déjà choisi Pie XII dans la définition du dogme de l'Assomption : c'est en effet un 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint, que l'Assomption avait été définie par le Pape. Par ce choix, il montrait déjà à la fois que Marie n'est pas en dehors des hommes ni de l'Eglise, elle est membre de la communion des saints ; et en même temps, Marie est celle qui est toujours en avant, toujours celle qui nous précède. Non pas comme un modèle lointain, mais comme celle qui nous tend la main, celle qui nous ouvre son cœur, celle qui nous aide sur notre propre route.

Pie XII et Vatican II ont donc voulu unir Marie et l'Eglise. Ils sont en cela fidèles à la grande tradition chrétienne, pensons à cette parole des Pères de l'Eglise : « Tout ce qui est dit de la Vierge Marie, peut être dit de l'Eglise ».

Comme Marie, l'Eglise est sainte, elle est comblée de grâce par Dieu.

Comme Marie, l'Eglise est celle qui accueille la Parole, le Verbe de Dieu, et qui la transmet.

Comme Marie, l'Eglise est vierge, et pourtant elle enfante.

De même que Marie enfante le Fils de Dieu, l'Eglise donne à Dieu des enfants adoptifs par le baptême et par les sacrements.

Proximité de Marie et de l'Eglise, et en même temps, distance entre Marie et l'Eglise : Marie est celle qui est en avant, celle qui est tout entière auprès de Dieu, avec son âme et son corps. Marie nous attire vers l'avant, elle nous attire plus haut. Si Marie est déjà arrivée, l'Eglise est encore en marche.